



AVIS OFFICIEL

PILIERES PUBLICS de

- Sierre
- Noës
- Granges

Sierre, le 13 février 2012

Y:\ST\SIGNALIS\00\projet\00-2012\12_000Publications\BO\02Stade

Signalisation routière

La Ville de Sierre porte à la connaissance des usagers de la route, le projet de pose de nouvelles signalisations :

Pour la Ville de Sierre

- o A la Rue du Stade, à Sierre, mise en place de parcages alternés avec pose d'îlots préfabriqués avec borne et signalisation OSR 1.08 "Chaussée rétrécie à droite" et OSR 2.35 "Obstacle à contourner par la gauche" ainsi que le marquage de deux passages pour piétons avec signalisation OSR 4.11 "Emplacement d'un passage pour piétons".

Les plans détaillés peuvent être consultés au secrétariat des Services Techniques à l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi, le matin de 8h00 à 12h00.

Les remarques éventuelles à l'encontre de la présente publication doivent être adressées aux Services Techniques de la Ville de Sierre dans les trente jours.

ADMINISTRATION COMMUNALE

		Visa
Service concerné	Services Techniques	
Date début de la publication	17 février 2012	
Date fin de la publication	17 mars 2012	



AVIS OFFICIEL

PILIERS PUBLICS de

- Sierre
- Noës
- Granges

Sierre, le 13 février 2012

Y:\STSIGNALIS\00projet\000-2012\12_000Publication\BO03Piliers_GrangesTactilo

Signalisation routière

La Ville de Sierre porte à la connaissance des usagers de la route, le projet de pose de nouvelles signalisations :

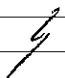
Pour la Fédération suisse des aveugles et malvoyants - Service du Valais Romand et avec l'accord du propriétaire de la parcelle N° 15247, ok chez vous Mosoni Vuissoz

- o A la Rue de la Crête Blanche et à la Route de Chalais, à Granges, mise en place de quatre zones de marquage tactilo-visuels.

Les plans détaillés peuvent être consultés au secrétariat des Services Techniques à l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi, le matin de 8h00 à 12h00.

Les remarques éventuelles à l'encontre de la présente publication doivent être adressées aux Services Techniques de la Ville de Sierre dans les dix jours.

ADMINISTRATION COMMUNALE

		Visa
Service concerné	Services Techniques	
Date début de la publication	17 février 2012	
Date fin de la publication	27 février 2012	



AVIS OFFICIEL

PILIERS PUBLICS de

- Sierre
- Noës
- Granges

Sierre, le 13 février 2012

Y:\STSIGNALIS\00projets\00-2012\12_000Publicites\BO\03Peupliers_GrangesTactile

Signalisation routière

La Ville de Sierre porte à la connaissance des usagers de la route, le projet de pose de nouvelles signalisations :

Pour la Ville de Sierre

- o A la Rue des Peupliers, à Sierre, mise en place d'une signalisation OSR 2.14 "Circulation interdite aux voitures automobiles, aux motocycles et cyclomoteurs" munie d'une plaque complémentaire "Riverains autorisés - Rue des Peupliers N^{os} 3 à 17" ainsi que le marquage de places de parc.

Les plans détaillés peuvent être consultés au secrétariat des Services Techniques à l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi, le matin de 8h00 à 12h00.

Les remarques éventuelles à l'encontre de la présente publication doivent être adressées aux Services Techniques de la Ville de Sierre dans les trente jours.

ADMINISTRATION COMMUNALE

		Visa
Service concerné	Services Techniques	
Date début de la publication	17 février 2012	
Date fin de la publication	17 mars 2012	



AVIS OFFICIEL

PILIERS PUBLICS de

- Sierre
- Noës
- Granges

Sierre, le 17 février 2012

Y:\STUD\Enquetes\Enquetes 2012\enquetes170212.doc

Enquête Publique

La Ville de Sierre soumet à l'enquête publique les demandes déposées par :

- M. Maurice Arbella, par l'atelier d'architecture Daniel Devanthéry, pour la démolition d'un abri tunnel et la construction d'un hangar à véhicules agricoles au Moulin (Route de la Crête d'Or), sur la parcelle No 15190, plan No 50 (zone agricole), coordonnées 602'250/123'150.
- M. Michele Antonazzo, pour la modification d'un projet autorisé de construction d'une maison d'habitation à Chétroz (Rue du Stand), sur la parcelle No 6996, plan No 32 (zone mixte), coordonnées 608'475/127'025.
- M. Miguel Campos Corte Real Pedro et Mme Marisa Moutinho Real, pour l'isolation périphérique, la rénovation de la toiture et l'installation de 4 vélux, ainsi que le remplacement du chauffage d'une maison d'habitation existante à Pintset (Route des Potagers), sur la parcelle No 14700, plan No 47 (zone de faible densité), coordonnées 601'695/123'065.
- M. Michel Burket, pour la pose d'un container à Paneira / Noës (Rue de Paneira), sur la parcelle No 13974, propriété de Mme Danièle Burket, plan No 125 (zone de moyenne densité), coordonnées 605'360/125'660 (dérogation à l'article 55 RCC).
- La copropriété de l'impasse Aurore, par M. Christian Bovier, pour la modification de l'aménagement des places de parc à Glarier Potence (Impasse de l'Aurore), sur les parcelles Nos 4654 propriété de la requérante et 4612 propriété de la copropriété le Schirro, plan No 19 (zone de forte densité à aménager), coordonnées 606'115/125'925 (dérogation au cahier des charges No10 RCC).

Les observations ou oppositions éventuelles à l'encontre de ces demandes doivent être présentées par écrit, en deux exemplaires, sous pli recommandé, dans les trente jours dès la présente publication, au Service de l'édilité de la Ville de Sierre. Il peut être pris connaissance des dossiers déposés au secrétariat des Services Techniques à l'Hôtel de ville, du lundi au vendredi, le matin de 8 h 00 à 12 h 00.

ADMINISTRATION COMMUNALE

		Visa
Service émetteur	Service de l'Edilité et de l'Urbanisme	<i>DF</i>
Date début de la publication	17.02.12	
Date fin de la publication	17.03.12	